Cher aumônien,

Tu es inscrit(e) à notre temps fort de Taizé, du 18 au 22 octobre 2015.

Pour bien vivre ce rassemblement, les animateurs t'invitent à découvrir l'esprit du séjour et à signer la charte ainsi que tes parents.

Esprit du séjour

A l'image des frères qui nous accueillent, à Taizé, nous vivons dans la simplicité. Nous t'invitons à quitter tes habitudes de consommation, de communication, de confort pour favoriser la rencontre avec les autres, avec les frères et avec Dieu.

<u>C'est pourquoi, nous te demandons de ne prendre qu'un seul bagage et de limiter tes effets personnels ainsi que les gâteaux et bonbons.</u>

La confiance est une valeur importante qui se vit à Taizé. Cependant, comme ce lieu d'accueil réunit de nombreux jeunes, un minimum de règles de vie collective doivent-être respectées. Nous t'invitons à les découvrir dans la charte ci-dessous.

CHARTE du parfait « aumônien »

Article 1 : « Esprit du séjour, tu vivras ... »

Je m'engage à vivre pleinement l'esprit de Taizé, en allant à la rencontre des autres, de la communauté des frères, et en accueillant l'expression de foi de chacun.

Article 2: « A l'ambiance, tu contribueras ... »

Je m'engage à être pleinement acteur de ces 5 jours en montrant ma bonne humeur et en participant activement à toutes les propositions du séjour.

Article 3: « A l'heure, tu seras ... »

Je m'engage à être ponctuel(le) à tous les rendez-vous qui me seront donnés

Article 4: « Les autres, tu respecteras ... »

Je m'engage à respecter les membres du groupe, les autres jeunes et adultes et le sommeil de chacun.

Article 5: « Dans les services, tu t'investiras »

Je m'engage à faire les services qui me seront demandés pendant le séjour.

Article 6 : « A deux scotchés, tu ne resteras ... »

Je m'engage à aller vers les autres sans former de petits clans.

Article 7 : « Ta santé, et celle des autres, tu respecteras ... »

Je m'engage à ne pas accepter, proposer et consommer de produits illicites (drogues et alcool) sous peine de renvoi.

Article 8: « Ton portable, tu n'utiliseras... »

Je m'engage à n'utiliser mon portable, I-pod que dans les temps prévus par les animateurs. J'accepte qu'ils me le confisquent (pour un temps donné) si je ne respecte pas cette règle.

Article 9 : « Dans la prière, tu te ressourceras ... »

Je m'engage à vivre les temps de prière et de célébration dans la joie, le recueillement et le respect.

Article 10: « En toutes choses, je communiquerai ... »

Je m'engage à avertir le responsable du groupe ou mon animateur d'aumônerie, en cas de difficultés particulières durant le séjour.

En cas de manquement grave à cette charte (mise en danger d'autrui, consommation de drogues ou alcool), le responsable demandera aux parents ou responsables légaux de venir chercher son enfant.

<u>Pour le jeune :</u>
Je, soussigné(e)
reconnais avoir pris connaissance des articles de la charte et m'engage à les respecter tout au long de notre Temps fort à Taizé
Signature du jeune
Pour les parents ou responsables légaux :
Je, soussigné (e) M. ou Mme
reconnais avoir pris connaissance des articles de la charte et de la sanction possible de renvoi.

Signature des parents